

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 15 (1939-1940)
Heft: 31

Artikel: L'autre courage
Autor: Faesi, Hugues
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-712049>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'autre courage

Il y a le courage du soldat qui sait regarder en face le danger et l'ennemi. Ce courage est fait de cran, de calme, de résolution et de confiance. Surtout de confiance. En soi d'abord. En son arme, ses camarades, ses chefs. En la volonté inébranlable de défendre sa terre, son pays.

Il y a aussi le courage du civil.

Il est plus rare, mais tout aussi précieux. Il se compose en parties égales de renoncement, de clairvoyance et de volonté. Renoncer à ses aises, comme des millions d'autres. Renoncer à se laisser bourrer le crâne par les nouvelles vraies ou fausses de la radio, en fermant résolument le robinet des mensonges et des bobards qui empoisonnent l'esprit et tuent le calme.

Clairvoyance. Voir clairement les nécessités de l'heure et les sacrifices qu'elle impose. Voir clairement l'incommensurable cocasserie, l'in vraisemblance flagrante et la monstruosité idiote des bobards et fausses

rumeurs qui courent la rue, s'insinuent partout et sèment la panique. Voir clairement d'où elles proviennent, ces nouvelles alarmantes nées dans les officines de propagande à l'étranger et répandues chez nous par un tas d'imbéciles qui se croient intelligents en les répétant à tout le monde et qui font ainsi le travail des agents étrangers. Voir clairement le but de ces vagues alarmistes émises par les agents louches: saboter la confiance des civils en l'armée et en ses chefs; semer le doute; provoquer la panique. Voir clairement son devoir et opposer un scepticisme inébranlable et une fonce incrédule à toutes les rumeurs incontrôlables.

Et enfin la volonté. La volonté de tenir le coup, de surveiller ses nerfs, de ne pas s'alarmer pour un rien. La volonté de n'être pas inférieurs aux braves garçons qui défendent le pays. La volonté de faire taire ses petits égoïsmes. La volonté de penser d'abord au pays et ensuite à soi.

Parce que le pays seul compte.

Cet autre courage, voilà le devoir du civil.

Hugues Faesi.

Propos de l'arrière

Après l'angoisse des journées qui se sont écoulées depuis l'extension du conflit actuel à la Belgique et à la Hollande, nous voudrions, chers amis soldats, vous faire comprendre combien nous sommes avec vous, en ces heures d'attente et d'incertitude sur le sort que les grandes puissances qui nous entourent réservent à notre petit pays.

Les premiers instants de stupeur passés, dans la matinée du 10 mai, alors que la nouvelle de l'entrée des troupes allemandes en Belgique, en Hollande et dans le Luxembourg, était rapidement diffusée, nous avons réalisé d'un seul coup ce que nous ne pouvions encore nous résoudre à croire: le danger imminent pour notre pays d'être choisi à son tour comme théâtre d'opérations de guerre. Nous vous avons vu alors rejoindre immédiatement vos places de rassemblement pour reprendre rang dans l'unité qui vous avait auparavant démobilisés ou mis en congé temporaire. Nous avons su, le lendemain, que cette seconde mobilisation générale s'était effectuée dans le plus grand calme et sans le moindre heurt et nous nous sommes dits avec une légitime fierté

que nous pouvions avoir confiance en votre courage et votre valeur quoi qu'il arrive.

Aujourd'hui, l'arrière est organisé. Grâce aux services complémentaires armés, grâce aux formations de défense aérienne qu'on vient de doter partiellement d'armes d'ordonnance, grâce enfin aux gardes locales nouvellement constituées, nous ne craignons plus d'être surpris par des éléments ennemis dont la tâche est de désorganiser l'arrière dès la première attaque. La tactique de ces éléments est connue, la parade est prête.

Cela doit vous donner, soldats des frontières, une confiance accrue dans les possibilités défensives du pays et stimuler votre désir de résister avec acharnement, jusqu'à la dernière limite de vos forces et de vos moyens, à tout agresseur éventuel, d'où qu'il vienne et si nombreux qu'il soit.

Quant à nous, les échos de la terrible bataille que se livrent nos voisins, n'entament pas le moral que nous nous sommes forgés et, derrière vous, nous attendons avec calme les événements.

Liberté, pensée sublime, but le plus beau, pour lequel tant de peuples ont, en vain, versé leur sang et leurs larmes et luttent encore, liberté, sois toujours le souffle de vie du peuple suisse tout entier. N.

Les onze prédécesseurs du Général Guisan

(Suite.)

9. *Guillaume-Henri Dufour* (1787—1875) fit ses études à Genève, à l'École polytechnique de Paris, puis à l'École de Génie de Metz dont il sortit premier.

En 1813, il défendit Corfou avec distinction contre les Anglais, puis fit toute la campagne de France et ne donna sa démission du service français qu'en 1817. Revenu à Genève, il fut nommé capitaine à l'Etat-major fédéral et coopéra en 1819 à la création de l'École militaire de Thoune où il dirigea le service d'instruction. Ingénieur cantonal dès 1817, il dirigea des travaux qui transformèrent la ville: le Grand Quai, les ponts de la Coulouvrenière, des Bergues, l'aménagement de l'Île Rousseau et plusieurs ponts suspendus.

Chef d'état-major de l'armée en 1831, il commanda deux ans plus tard une division chargée de réprimer les troubles de Bâle et commença la même année la *carte topographique de la Suisse*. Il eut alors sous ses ordres, à Thoune, le prince Louis-Napoléon dont il resta toujours l'ami.

Commandant des milices genevoises en 1841, puis en 1847, général de l'armée fédérale chargée de dissoudre le Sonderbund, il y parvint sans grande effusion de sang. En 1849, il reçut de nouveau le commandement de l'armée fédérale avec mission de veiller au maintien de la neutralité suisse vis-à-vis des insurgés badois; il en fut de même en 1856 où il occupa la ligne du Rhin à la suite de l'affaire de Neuchâtel, puis en 1859, à l'occasion de la guerre d'Italie.

Doué d'un sens diplomatique très affiné, il présida avec autorité le congrès de Genève de 1864, dans la salle désormais célèbre de l'Alabama, d'où est issue la Croix-Rouge à laquelle l'humanité doit tant aujourd'hui.

Le général Dufour a laissé de nombreux ouvrages techniques, entre autres: *Mémorial pour les travaux de guerre*, 1824; *Cours de tactique*, 1840; *Campagne du Sonderbund et événements de 1856* (posthume) et des articles parus dans la Bibliothèque universelle de 1827 à 1840.

Sa mort, en 1875, fut déplorée par la Suisse entière.